

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bièvre Valloire

De : > Joél DEDUYTSCHÉ (par Internet) <johel.deduytsche@

Date : 24/09/2019 10:47

Pour : "ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr" <ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr>

Bonjour

Je vous prie de bien vouloir apporter notre contribution à l'enquête Publique d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bièvre Valloire

et je vous joins à cet effet la copie de nos remarques.

Vous remerciant de bien vouloir faire le nécessaire.

Cordialement.

J.DEDUYTSCHÉ

Trésorier du Comité d'Izeaux pour la Défense de la Qualité de la Vie

— sage.jpeg —



COMITÉ D'IZEAUX POUR LA DÉFENSE DE LA QUALITÉ DE LA VIE

Observations et propositions sur l'enquête publique préalable à l'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bièvre-Liers-Valloire

Izeaux, le 22 septembre 2019

Le Comité d'Izeaux pour la Défense de la Qualité de la Vie se réjouit qu'enfin le projet du SAGE Bièvre-Liers-Valloire soit soumis à enquête publique.

Le Comité regrette que les PLUI de Bièvre Isère et Bièvre Est qui viennent d'être terminés n'aient pas anticipé les règles du SAGE et ne les aient pas intégrés à leur contenu. Ainsi tous les objectifs pour assurer l'équilibre quantitatif et qualitatif de la ressource en eau, murement réfléchis par des associations, des élus et des techniciens depuis plusieurs années, ne seront pas mis en application avant de nombreuses années.

Quelle perte de temps pour notre environnement alors qu'il y a urgence.

Concernant le point particulier des carrières, nous voudrions qu'une vigilance accrue soit apportée à ce type d'exploitations qui fragilisent la nappe phréatique. Actuellement les carrières peuvent exploiter jusqu'à 40 m. N'est-ce pas en contradiction avec la volonté de préserver la qualité de la nappe comme projeté dans le SAGE ?

De même concernant la remise en état après extraction, les exploitants n'ont une obligation de remblayer qu'en fond de carrière et non sur la totalité de la hauteur. Ainsi il n'existe plus de filtre naturel et les risques de pollution sont accrus.

De manière générale, nous nous interrogeons sur les moyens qui permettront au SAGE de faire appliquer ses enjeux dans l'intérêt de tous. Nous souhaiterions que celui-ci ait plus de pouvoir de contrôle et de coercition.

PO : le Président Guy RICHARD

Le trésorier : Joël DEDUYTSCHÉ

La secrétaire : Evelyne BURDET